

Entre nous

Bulletin municipal – Commune de VERDON (24) - Février 2019

*Le Conseil Municipal vous présente ses vœux
de santé et de bonheur pour l'année 2019*



*Le mot
du maire*

Chers amis de VERDON,

En ce début de nouvelle année, il est traditionnel de faire le bilan de l'année écoulée et de rappeler les points marquants qui l'ont émaillée.

De nombreux travaux d'entretien et d'investissements en matière de voirie ont été effectués. Outre les nettoyages des abords de nos 4 routes communales et des 2 chemins ruraux (de la forêt et du lavoir), les couches de roulement ont été refaites sur les voies communales en plusieurs endroits de la commune ainsi que nettoyage, drainage et assainissement du secteur du lavoir et de sa fontaine, avec stabilisation du chemin.

En ce qui concerne les manifestations culturelles :

- le samedi 20 janvier 2018 pour la nuit de la lecture, la bibliothèque de Lanquais-Varennes- Verdon a accueilli de nombreux intéressés en la salle des fêtes de Varennes autour du passionnant écrivain Michel TESTUT.
- Le dimanche soir 12 Août 2018 une pièce de théâtre historique haute en décors, costumes et jeu des acteurs « Aliénor d'Aquitaine » a été jouée en extérieur sur le terrain communal situé derrière l'église.
- Le samedi 20 octobre, la mobilisation d'une douzaine de bonnes volontés, dans le meilleur esprit possible, a permis le nettoyage du cimetière et de la fontaine du bas du bourg sur la départementale.

Pour 2019, le conseil municipal, vous souhaite une meilleure année possible à tous points de vue. Gardons notre bonne humeur, le bonheur de nous rencontrer et l'intérêt que nous portons les uns envers les autres !

Jean-Marie BRUNAT

Travaux

Pour faire suite à nos demandes incessantes depuis plusieurs années, au mois d'octobre 2018, deux poteaux électriques du centre bourg, qui penchaient dangereusement, l'un sur la route et l'autre à l'opposé, ont été redressés et stabilisés par coulage de blocs de béton à leurs pieds respectifs. Ces travaux ont été réalisés par une entreprise mandatée par ENEDIS.

En ce qui concerne la voirie, outre les nettoyages des abords par fauchage et éparage de nos 4 routes communales et des 2 chemins ruraux (de la forêt et du lavoir) et le point à temps pour bouchages des trous et nids de poule à chaque fois que de besoin, les couches de roulement ont été refaites sur la route du Claud au niveau du château d'eau ; à l'arrivée sur la RD 36 de la route de Lanquais et sur la VC n° 1 après l'intersection avec la VC n° 4 et à l'arrivée au pèse vendange. La compétence voirie assurée par la communauté de communes Bastides Dordogne Périgord depuis le premier janvier 2016 nous permet de maintenir nos voies communales dans un bon état de circulation chose qui ne pourrait pas être, si la commune seule devait en assurer la charge financière.

Nettoyage du cimetière et de la fontaine :

Le traitement par désherbant herbicide foliaire composé de glyphosate est interdit pour les collectivités, aussi le cimetière était devenu un champ de mauvaises herbes. Pour avoir un lieu dégagé et propre avant la Toussaint, le conseil municipal a décidé d'effectuer un nettoyage manuel, pour cela il a fait appel aux bonnes volontés de personnes attachées à la vie verdonnaise. Donc le samedi matin 20 octobre 2018, grâce à la mobilisation d'une douzaine de participants, dans un excellent état esprit, le nettoyage du cimetière a pu être réalisé et comme cette opération a été terminée assez rapidement, (le travail en équipe donne des ailes et la motiva-

tion), il a été décidé de se déplacer afin de dégager la fontaine du bas du bourg sur la départementale .

Bien sûr en fin de matinée pour continuer à sceller cette amitié, tous les participants se sont retrouvés dans la salle communale pour partager le verre de l'amitié accompagné de quelques victuailles.



Projet Lavoir

Nettoyage et Assainissement du lavoir

Ce projet porté par l'Amicale Verdonnaise pour la préservation du patrimoine de notre village suit son cours et est bien avancé comme en témoigne ce bref historique :

- Au printemps coupe des peupliers riverains de ces lieux.
 - Au mois d'octobre terrassement des alentours du lavoir avec enlèvements des souches et débroussaillage .Raccordement du trop-plein du bassin à une évacuation dans le pré en contre bas. Assainissement des abords de la fontaine et du bassin et des accotements du chemin rural.
 - Au mois de novembre constructions de murs sur 3 côtés avec leurs fondations pour maintien des terres et des cailloux du chemin, remblaiement de matériaux drainants.
- Il reste encore à réaliser pour ce début d'année, le dallage autour du lavoir et la finition des murets.

Ces travaux cofinancés à hauteur de 5000€ pour chacun des 2 mécènes que sont le Crédit agricole Charente-Périgord et la municipalité de verdon sont aussi financés par la participation des amis de Verdon pour un montant s'élevant à ce jour à hauteur de 1000€, nous remercions vivement ces derniers qui par leur aide montrent leur attachement au patrimoine, à son entretien et à la vie de notre commune.



Projet Lavoir en images



Amicale Verdonnaise

Deux moments conviviaux ont permis de nous retrouver au cours de cette année 2018.

Début juillet, la météo étant très favorable, le repas d'été s'est déroulé dans le parc de la famille Vignaux Baranx que nous remercions. Nous avons profité de cette belle soirée d'été pour partager apéritif, koulibiak de saumon, grillades suivis d'un riche assortiment de desserts apportés par les convives.

Lors du repas d'automne, nous avons dégusté le sanglier rôti offert par Christian Graniczny. Les desserts sur le thème « orange » ont permis aux bénévoles de l'association de proposer une variété de pâtisseries originales, toutes différentes, à base de citrouilles et autres cucurbitacées.



Nous remercions tous les bénévoles qui contribuent à la réussite de ces manifestations : cuisine, installation, barbecue et nettoyage.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes et une excellente année 2018.

La présidente et le bureau de l'Amicale verdonnaise



Verdonnaise sans fil

2018, Internet arrive à Verdon par la ligne téléphonique !

Nous vous en parlions dans "Entre nous" 2017, c'est fait ! L'installation d'une nouvelle armoire téléphonique à Ste Agne permet à notre commune d'être désormais éligible aux offres internet classiques des opérateurs nationaux.

Nous n'avons, de ce fait plus besoin de notre installation wifi qui nous a permis depuis 2006 d'être, malgré notre situation de zone blanche, connectés à Internet.

La réunion semestrielle de la "verdonnaise sans fil" du mois de juillet a donc décidé une extinction en douceur de ses activités.

"En douceur", car on ne peut guère présumer de l'avenir de la technologie du fil de cuivre (surtout lorsqu'on voit dans quel état sont les lignes le long de nos routes...). Les installations restent donc en place et l'abonnement général financé pour un an comme solution de dépannage éventuel. (Et c'était une bonne idée, car elle a déjà été utilisée)

Les finances de l'association permettent ces choix, mais plus encore : chaque adhérent remettant un des routeurs fournis recevra 50 €, l'association achètera un projecteur vidéo pour la salle de la mairie. Et tout autre projet entrant dans les objectifs (et le budget restant) de l'association pourront être étudiés.

Théâtre "Aliénor d'Aquitaine"

Le dimanche 12 Août 2018, pour la 2ème année, la compagnie « THEATRE du GELOHANN » troupe de théâtre amateur de FRONTE-NEIX à côté d'ALBERVILLE en Savoie, encadrée par des comédiens professionnels est montée sur les planches installées en plein air sur le terrain derrière l'église. Elle a présenté son spectacle théâtral « Aliénor d'Aquitaine » riche en costumes avec une mise en scène surprenante et un décor à transformations..

Cette soirée, organisée à l'air libre sur le terrain à l'arrière de notre église, a été un succès (malgré la pluie en fin de représentation) auprès d'un public venu applaudir les jeunes talents.

Cette pièce de l'atelier second degré menée et mise en scène par Louis CLEIZERGUES nous a retracé la vie riche et mouvementée d'Aliénor duchesse d'Aquitaine.

Une femme de caractère qui a été 2 fois reine de France et d'Angleterre.

Une féministe avant l'heure qui défrayait la chronique et scandalisait les austères barons du nord , par sa liberté d'expression et son mode de vie.

Bibliothèque

Depuis un an la commune de Verdon s'est associée à la bibliothèque de Lanquais-Varennes, les habitants de Verdon peuvent ainsi en bénéficier. L'inscription est gratuite, vous y trouverez des ouvrages récents grâce à notre partenariat avec la bibliothèque de prêts de Périgueux auprès de laquelle nous renouvelons environ 200 ouvrages deux fois par an. Par ailleurs, avec les dotations des mairies, 70 ouvrages dont une petite trentaine pour les enfants ont été acquis en fin d'année. Des romans, documents, policiers, BD, albums jeunesse,.... sont à votre disposition. La bibliothèque est ouverte le lundi de 16h à 18h, mercredi de 14h à 16h et vendredi de 14h à 16h.

Etat civil

Le 07 juillet 2018
mariage d'Adrien MARCHETTO et d'Adèle BRUNAT.
Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Une voyageuse infatigable, qui n'hésitait pas à courir le monde, et a même accompagné le roi de France Louis VII dans sa 2ème croisade.

Mais aussi intrigante quand elle a essayé de dresser ses enfant contre leur père, le roi d'Angleterre Henri II Plantagenêt.



Ce samedi 19 janvier nous avons participé à l'évènement national « nuit de la lecture ». Une vingtaine de personnes avaient répondu à l'invitation. Nous avons accueilli Michel Labussière pour son ouvrage « Mai 68 en Périgord, que reste-t-il de nos amours ? » Il nous a présenté son ouvrage, puis en deuxième partie de soirée, Michel Labussière nous a lu des extraits de son livre, et quelques bénévoles de la bibliothèque ont également lu des extraits d'ouvrages traitant de révolutions. Ce fut une belle rencontre. N'hésitez pas à profiter de cette bibliothèque !



Elections

Le scrutin des élections européennes aura lieu le 26 mai 2019.
Pour pouvoir voter à cette élection à VERDON, l'inscription sur les listes électorales est bien sur obligatoire et est à faire avant le 27 mars 2019.